

INTERPELLATION

**du groupe SPO, par les députées Doris Schmidhalter-Näfen et Laura Kronig (suppl.),
concernant les taxations fiscales en retard (12.11.2008) 1.286**

La commission de gestion avait déjà présenté au Grand Conseil lors de la session de décembre 2006 un rapport sur la pagaille injustifiée au sein du Service cantonal des contributions. Le conseiller d'Etat compétent, M. Fournier, entendait s'attaquer à ce problème dans son service. La situation ne semble guère s'être améliorée dans l'intervalle.

Les communes ressentent directement le contrecoup des retards du Service cantonal des contributions quant à la taxation des personnes physiques. Les représentants communaux parlent de retards importants dans les taxations, de mails restés sans réponse des semaines durant, de réclamations non traitées et de rappels et amendes injustifiés infligés à la population contribuable. Les employés des secrétariats communaux ressentent vivement la mauvaise humeur justifiée des citoyens.

Nous voulons savoir de la part du Conseil d'Etat:

- Y a-t-il eu un changement de stratégie au sein du Service cantonal des contributions, ainsi que l'exigeait le rapport de la commission de gestion?
- Des mesures de rationalisation ont-elles été prises?
- Les méthodes de travail ont-elles été unifiées et simplifiées?
- Le climat de travail s'est-il amélioré?
- Si ces mesures ont été prises, pourquoi n'ont-elles aucun effet?
- Pourquoi les retards sont-ils toujours aussi importants?
- Comment pensez-vous pouvoir résoudre les problèmes du Service cantonal des contributions?
- Combien de communes sont-elles concernées par les retards?
- Pendant combien de temps encore avez-vous l'intention de faire attendre les communes concernées et de les empêcher de fonctionner parfaitement pour le bien des citoyens?

Sion, le 12 novembre 2008
(09h35)

Groupe SPO, par
Doris Schmidhalter-Näfen, députée
Laura Kronig, députée (suppl.)